

# Sur les traces des Sarrazins



7

► **Départ de l'Office de Tourisme (1)**  
**L'Olivier centenaire (2)**. Il a remplacé en 1983 l'Ormeau planté du temps de Sully pour marquer la pacification de la province et la conversion du roi Henri IV. L'Ormeau figure d'ailleurs sur le blason de la ville. Atteint par la « graphiose », cette maladie des ormes, notre vieil Ormeau, ne put être sauvé malgré toutes les tentatives. Il fallut se résoudre à l'abattre le 23 novembre 1983. Aujourd'hui un jeune olivier a pris la place de l'ancêtre. Symbole de la Provence et de la paix, il est aussi pour Ramatuelle le symbole de l'avenir.



**Place de l'Ormeau (3)**. Place principale du village avec ses cafés sur laquelle a lieu le marché **chaque jeudi et dimanche matin**. Sur cette place s'élève l'église Notre-Dame (4). Avec son portail en serpentine daté de 1620, elle est adossée aux anciens remparts dont le chemin de ronde court encore sur sa toiture. Son clocher devait être une ancienne tour de guet. A l'intérieur, on découvre deux statues en bois doré du XVIème siècle (saint Joseph et la Vierge), un buste de saint André (patron de Ramatuelle) taillé dans une souche de figuier, deux retables du XVIIème siècle, une plaque commémorative des naufrages de quatre sous-marins de la Marine Nationale disparus en service commandé : SM 2326 (05-12-1946), le Sybille (24-09-1952), la Minerve (27-01-1968), et l'Eurydice (04-03-1970) au large du cap Camarat. Les thèses des disparitions sont diverses : explosion, collision, avarie de barre...



**La Poste et les armoiries (5)**. Construit en 1856, l'immeuble a servi d'abord d'école, de mairie et logement de l'institutrice et du curé. La pierre frontale, sur l'entrée de la Poste actuelle, fut placée en 1858 lorsque cet édifice était l'hôtel de ville.

Comme beaucoup de communes de France, Ramatuelle possède son blason. Sous le règne de Louis XIV, un édit du roi obligea les communes qui possédaient des « armes » à les faire enregistrer dans l'Armorial Général de France. Ramatuelle se conforma à cette règle et paya 20 livres pour cet enregistrement. Le blason y fut décrit comme suit : « blason d'or à un arbre feuillu de sinople surmonté d'une étoile de même ». C'est donc un blason jaune avec un arbre et une étoile verts. Passez sous le porche, remarquez la maquette du village qui montre parfaitement la construction en colimaçon. Entrez dans le village ancien par la rue des Sarrasins, découvrez les rues étroites et sinueuses enserrées dans l'enceinte circulaire de l'ancien rempart.



Poursuivez jusqu'à l'échoppe (6). Cette maison est une échoppe de commerçant ou d'artisan datée de la fin du XVe ou du XVIème siècle. L'ensemble est bâti en granite. Elle était probablement pourvue d'un étal en bois pour y exposer les produits mis à la vente et d'un volet qui rabattu, assurait sa fermeture. Le seuil surélevé empêchait l'eau de pluie d'entrer mais surtout protégeait l'intérieur de la maison des immondices et égouts de la rue.



Continuez vers la place Gabriel Péri (7) (jadis place du Château) où se trouve la demeure seigneuriale, remaniée au XVIIIème siècle par les Audibert, seigneurs de Ramatuelle. Ne manquez pas l'escalier en fer réalisé par les Ateliers Gustave Eiffel en 1868.



**Cercle du littoral (8)**. Fondée en 1885, c'est la plus ancienne association de Ramatuelle dont la devise est : "en entrant dans le Cercle je laisse à l'extérieur, tout ce qui nous sépare et je conserve précieusement tout ce qui nous unit".

Remarquez les carreaux de boucherie bicolore (début du XXe siècle) avec crochets d'exposition de la viande avant de descendre la rue Rompe Cuou (9), ruelle escarpée en gradins au nom évocateur... Prendre à gauche, rue des Amoureux (10), ruelle la plus étroite du village; puis descendre vers la rue des Sarrasins, levez les yeux pour remarquer le contrefort entre les deux maisons.



Poursuivre par la rue des Sarrasins et la rue Emile Depétri (11). Remarquez les vieux édifices pittoresques, les portes et fenêtres datées du XVIIème siècle (maisons n° 7, 12, 24 bis), période durant laquelle le village fut rebâti après la destruction pendant les guerres de religion.

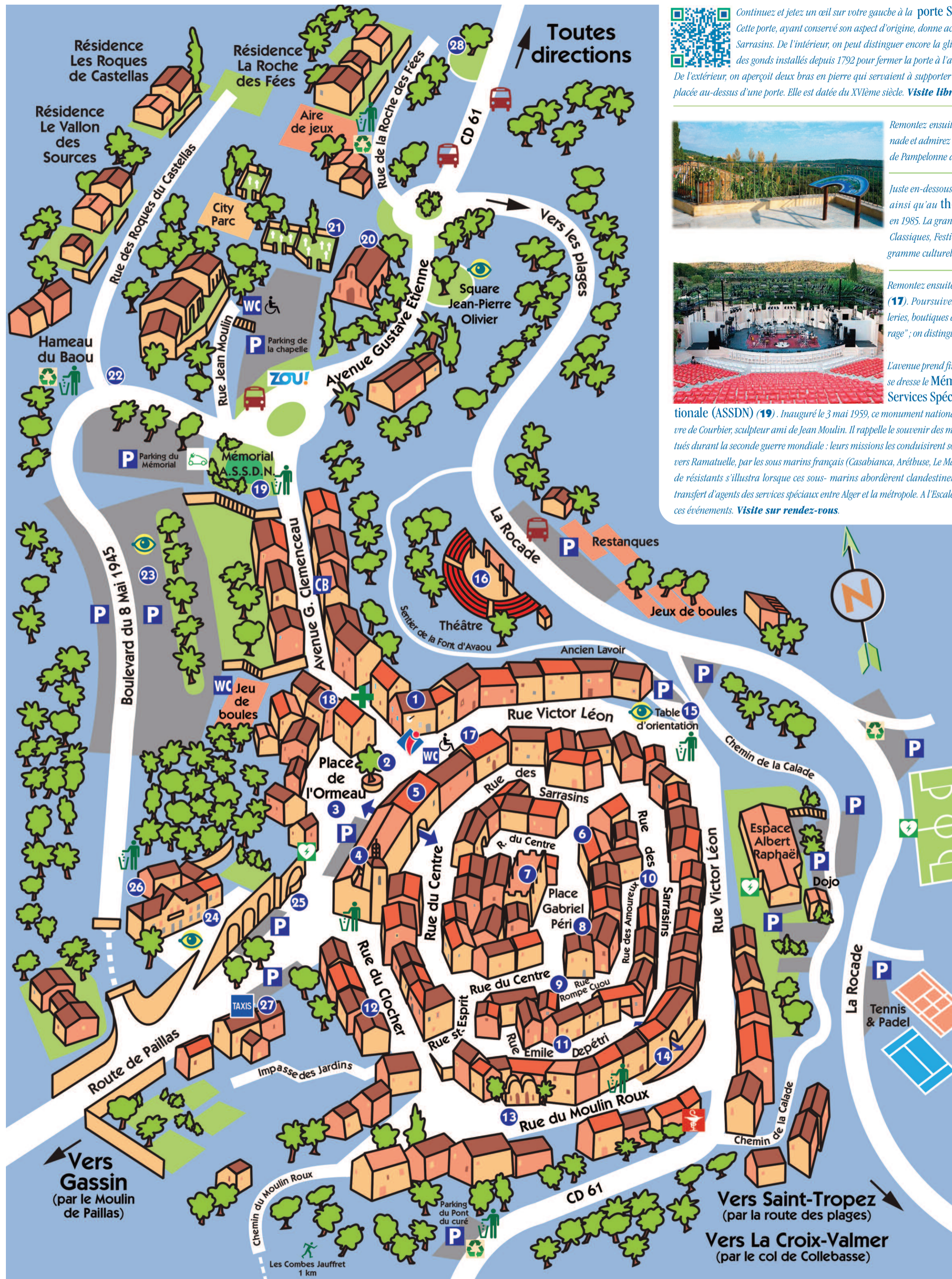
Empruntez ensuite la rue Saint-Esprit. En extra muros, en face ne manquez pas le moulin à huile du Faubourg (12). Dans cette modeste habitation se trouvait un moulin à huile à sang daté de la fin du XVIIIème siècle. Entre 1960 et 1975, le moulin à huile du Faubourg a été transformé en boîte de nuit appelée « L'Arle Bleu ».



Longez les remparts en descendant la rue du Clocher jusqu'aux Anciennes prisons (13). Elles furent construites sous Napoléon III dans un style si arabisant qu'on les prit parfois pour un baniam construit par les sarrasins. Accès libre, extérieur uniquement.



- POLICE MUNICIPALE (26) PRESBYTÈRE (27)
- AIRE DE PIQUE-NIQUE (28) BORNE DE RECHARGE
- PARKING BUS (29) ORDURES TRI SELECTIF
- POINT DE VUE (30) DÉFIBRILLATEUR



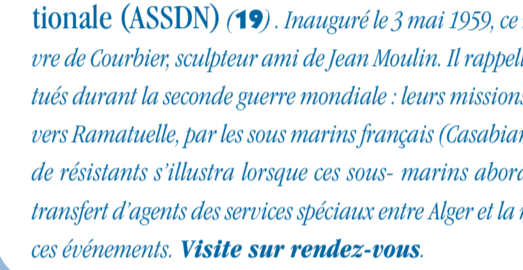
Continuez et jetez un œil sur votre gauche à la porte Sarrasine (14). Cette porte, ayant conservé son aspect d'origine, donne accès sur la rue du Moulin Roux et la rue des Sarrasins. De l'intérieur, on peut distinguer encore la glissière et la berge (ou sarrasine) ainsi que des gonds installés depuis 1792 pour fermer la porte à l'aide de deux vantaux. De l'extérieur, on aperçoit deux bras en pierre qui servaient à supporter une échauguette, guérite de guet souvent placée au-dessus d'une porte. Elle est datée du XVIème siècle. Visite libre.



Remontez ensuite la rue Victor Léon jusqu'à l'esplanade et admirez le panorama sur la plaine viticole et la baie de Pampelonne depuis la table d'orientation (15).



Juste en-dessous se trouve le sentier de la Font d'Avau qui mène à l'ancien lavoir ainsi qu'au théâtre de verdure (16). Dessiné par l'architecte Serge Mège, il fut édifié en 1985. La grande qualité des manifestations qui s'y produisent tout le long de l'année (Nuits Classiques, Festival de Ramatuelle, Jazz à Ramatuelle) offre à notre commune un beau programme culturel et lui confère une réputation nationale. Ne se visite pas.

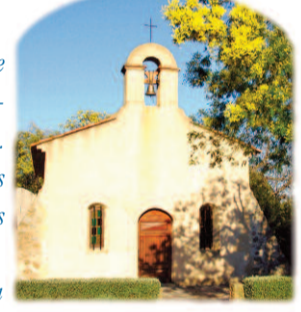


Remontez ensuite la rue Victor Léon jusqu'au lavoir restauré et son trompe l'œil (17). Poursuivez par l'avenue Clemenceau, rue commerçante du village avec ses galeries, boutiques d'artisanat et restaurants. Remarquez l'édifice (18) abritant la Salle "Le Garage"; on distingue encore les bas-reliefs "R" "F" de l'ancien hôtel de ville sur la façade.

L'avenue prend fin au square Alsasser où se dresse le Mémorial des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale (ASSDN) (19). Inauguré le 3 mai 1959, ce monument national unique en France est l'œuvre de Courbier, sculpteur ami de Jean Moulin. Il rappelle le souvenir des membres des services spéciaux tués durant la seconde guerre mondiale : leurs missions les conduisirent souvent depuis la France libre vers Ramatuelle, par les sous-marins français (Casablanca, Arébus, Le Marsouin, La Perle). Un groupe de résistants s'illustra lorsque ces sous-marins abordèrent clandestinement la côte pour assurer le transfert d'agents des services spéciaux entre Alger et la métropole. A l'Escalet, des plaques commémorent ces événements. Visite sur rendez-vous.

Empruntez la rue Jean-Moulin qui mène à la chapelle Sainte-Anne (20) et au cimetière (21).

**La chapelle**  
 Appelée aussi chapelle des Pénitents, elle est la seule des quatre chapelles que possédait Ramatuelle à avoir été épargnée. Construite au XVIème siècle, longtemps désaffectée, elle fut restaurée durant les années 1960. Un service religieux y est célébré pour la fête de la Sainte-Anne, le 26 juillet. Ne se visite pas.



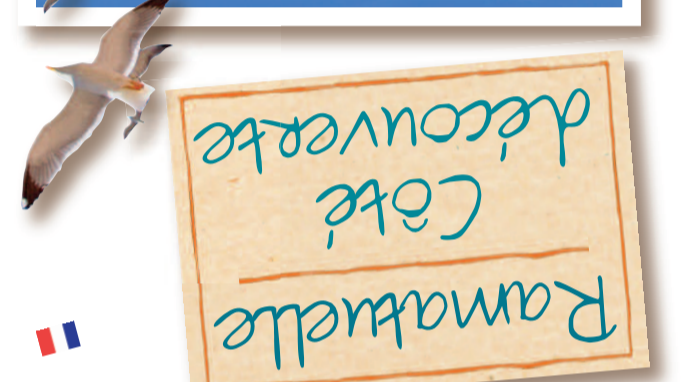
**Le cimetière**  
 Au Moyen-Age, il se situait sur la place de l'Ormeau et sur les pentes conduisant à la mairie actuelle. Pour des raisons d'hygiène, à la fin du XIXe siècle, il fut aménagé à l'extérieur du village. La tombe la plus visitée est celle de Gérard Philippe, célèbre acteur français qui s'est illustré au théâtre et au cinéma. Mort en 1959 à l'âge de 37 ans, il est enterré dans son costume de Cid de Corneille, un de ses plus grands rôles. Sa tombe, recouverte de terre et ombragée d'un laurier, est volontairement une des plus sobres.

Remontez vers le boulevard du 8 Mai 1945, remarquez la plaque commémorative (22) dans la montée à droite. Poursuivez vers le parking qui vous offre une vue panoramique (23) sur la plaine viticole, le phare de Camarat et la partie sud de la baie de Pampelonne. Montez jusqu'à la mairie (24) qui fut de 1900 à 1981 l'ancien groupe scolaire du village et admirez la vue sur les toits du village.



Redescendez vers la place de l'Ormeau et ne manquez pas la fontaine (25). Comme la plupart des villages de France, Ramatuelle possède une fontaine classiquement érigée sur la place principale. Des gueules béantes de ses deux lions en fonte s'écoule un filet d'eau, qui constituait jusqu'en 1954 la seule alimentation en eau potable du village.





OFFICE DE TOURISME ET DE LA CULTURE - Place de l'Ormeau - 83350 Ramatuelle

Tél. : 33 (0) 4 98 12 64 00  
 office@ramatuelle-tourisme.com www.ramatuelle-tourisme.com  
 GPS Longitude 6° 6'12" E - Latitude 43° 21' 53" N

Horaires d'ouverture			
<b>Basse saison</b>			
Lundi au vendredi	09h00 - 12h30	14h00 - 17h30	
Ouverture le mardi à 10h30			
<b>Moyenne saison</b>			
Lundi au vendredi	09h00 - 13h00	14h00 - 18h30	
Samedi & Jours fériés	10h00 - 13h00	14h00 - 18h00	
Ouverture le mardi à 10h30			
<b>Haute saison</b>			
Lundi au vendredi	09h00 - 13h00	14h00 - 18h30	
Samedi, dimanche & Jours fériés	10h00 - 13h00	14h00 - 18h00	
*sauf juin			



Agence de promotion "Golfe de Saint-Tropez"  
 Tél. : 33 (0) 4 94 55 22 00 - Fax : 33 (0) 4 94 55 22 03  
 www.resagolfe.com info@resagolfe.com



# Sur le sentier du littoral

Accessible à tous  
 Quelques difficultés du fait de la raideur du sentier  
 Passages délicats et techniques sur l'itinéraire  
 Temps de marche pour un aller

Sentier non praticable avec une poussette - Chiens tenus en laisse  
 Chaussures fermées recommandées

**Circuit A**  
 La baie de Pampelonne ▶ 5km - 1h30 - X

**Circuit B**  
 Pampelonne - Anse de Bonne Terrasse ▶ 0,5km - 15mn - X

**Circuit C**  
 Bonne Terrasse - Cap Camarat ▶ 2,5km - 30mn

**Circuit D**  
 Cap Camarat - Plage de l'Escalet ▶ 4,5km - 2h20 - X

**Circuit E**  
 Plage de l'Escalet - Isthme du Cap Taillat ▶ 2km - 35mn

**Circuit F**  
 Anse de Bonne Terrasse - Cap Camarat ▶ 2,5km - 30mn

**Circuit G**  
 Cap Camarat - Cap Lardier ▶ 1,5km - 30mn



## Les incontournables



**Le phare de Camarat et ses alentours**  
 Magnifique panorama sur Pampelonne depuis le belvédère situé à 50 mètres du phare (suivre le bledage). Le phare fut mis en service dès 1831. Il est le 2e phare de France pour sa hauteur de source lumineuse au-dessus du niveau de la mer : 130m.  
**Bon à savoir** : pour des raisons de sécurité le phare ne se visite pas.



**Le moulin de Paillas**  
 C'est un des éléments forts du patrimoine bâti de Ramatuelle. Restauré en 2002, refait à l'ancienne avec un mécanisme entièrement en bois et sa meule prête à moudre le blé.  
**Visites** : se renseigner.



## Circuit D

Cap Camarat - Plage de l'Escalet ▶ 4,5km - 2h20 - X

à pied du phare de Camarat l'itinéraire commence par une succession de descentes et de montées à flanc de rochers puis revient au niveau de la mer jusqu'à la plage de l'Escalet et de son petit port privé.

A découvrir : **la batterie napoléonienne** située sur un aplomb ; **le village du Merlier** composé de 35 maisons alliant tradition et modernité matérialisés plusieurs circuits de randonnées (balisage jaune)

**le village du Merlier** composé de 35 maisons alliant tradition et modernité construites par l'atelier d'architecture de Montrouge dans les années 1960 ; **le château Volterra** (demeure privée des années 1900) et **la roche Escudelier** qui commémore les missions des sous-marins et l'évasion de l'étendard du 2e régiment de Dragons pendant la Seconde Guerre Mondiale.

## Circuit E

Plage de l'Escalet - Isthme du Cap Taillat ▶ 2km - 35mn

Deux balisages : jaune (X) et bleu (X)

**Bon à savoir** : passage sur une portion où le naturisme est toléré.

à côté des tennis. Descendre vers la plage, prendre le sentier sur la droite et les marches (après la villa).

monter le Bd de la Praya puis à gauche. Accès direct au sentier.

Incontestablement la plus belle partie du sentier du littoral avec en toile de fond l'isthme de Taillat, auquel on accède après avoir découvert une succession de criques. Du sommet du **Cap Taillat** (site remarquable et protégé par le Conservatoire du Littoral), vous serez émerveillé par les différentes couleurs des fonds marins, qui changent de teinte au gré des vents.

Derrière la **maison des Douanes**, à droite, (10mn - X) le chemin mène au **dolmen de la baie de la Briande** (sépulture datant de 2000 ans av. J.-C.).

Possibilité de poursuivre jusqu'au **Cap Lardier** (30mn) et la **Plage de Gigaro** (1h30) X



## Les incontournables



**Le phare de Camarat et ses alentours**  
 Magnifique panorama sur Pampelonne depuis le belvédère situé à 50 mètres du phare (suivre le bledage). Le phare fut mis en service dès 1831. Il est le 2e phare de France pour sa hauteur de source lumineuse au-dessus du niveau de la mer : 130m.  
**Bon à savoir** : pour des raisons de sécurité le phare ne se visite pas.



**Le moulin de Paillas**  
 C'est un des éléments forts du patrimoine bâti de Ramatuelle. Restauré en 2002, refait à l'ancienne avec un mécanisme entièrement en bois et sa meule prête à moudre le blé.  
**Visites** : se renseigner.

